

2.

DU TIERS-LIEU AU QUART-LIEU ?

Clément Marinos,

Maître de conférences en économie, membre du Laboratoire d'Économie
et de Gestion de l'Ouest (LEGO-EA2652) Université Bretagne Sud

Le concept de tiers-lieu fait encore débat dans sa signification et varie selon les pays et les disciplines académiques. Les grandes évolutions contemporaines, comme le rôle croissant des TIC et la place accordée aux loisirs dans nos sociétés, viennent complexifier la donne. Cet article passe en revue, sans prétendre être exhaustif, les principales manières d'appréhender ce concept en France et à l'international et souligne les enjeux sous-jacents aux diverses définitions. Dans une première partie, il montre qu'il n'existe pas de périmètre unifié dans la recherche sur les tiers-lieux. Cette dernière semble spécifique en ce qui concerne la France, notamment du fait de l'engouement que suscitent les tiers-lieux pour les institutions publiques, parapubliques, privées et les organisations citoyennes. Dans une seconde partie, nous discutons de son évolution à l'aune des grandes mutations sociétales en introduisant l'idée de « quart-lieux ».

Mots-clés

Tiers-lieux; Conceptualisation; Littérature; Définition; Quart-lieux; Loisirs; Numérique

Introduction

Bien que son origine soit reconnue dès les années 1980 avec notamment les travaux d'Oldenburg (1982), le concept continue trente ans plus tard à souffrir « d'un certain flou » (Besson, 2017) et donne lieu à de multiples controverses et débats au sein des milieux académiques mais aussi entre et avec les praticiens et pouvoirs publics qui s'en sont largement emparés. Pour les uns, il s'agit plutôt d'un processus, d'une configuration sociale et politique (Burret, 2015), pour d'autres, le tiers-lieu est une organisation dont les limites ont une réalité plus tangible et juridique, avec des frontières physiques. On observe par ailleurs une spécificité française vis-à-vis d'autres pays (Dossou-Yovo *et al.*, 2019; Krauss, 2022), sur laquelle nous proposons de revenir. Certains auteurs proposent de faire évoluer le concept de tiers-lieux en convoquant le vocable de « quatrième lieu » (*fourth place*) (Hardegger, 2022; Gourlay *et al.*, 2024) à l'aune des grandes mutations sociétales contemporaines telles que les nouvelles mobilités liées hybridant tourisme et travail.

De la fragilité du concept de tiers-lieu

Une particularité française ?

En France, l'élan des tiers-lieux a été façonné par la société civile dès les années 2000 et la communauté wiki « Movilab », présenté comme un portail « de documentation libre sur les tiers-lieux ». Celle-ci a jeté les bases des tiers-lieux « à la française », édifiés sur un modèle ouvert et participatif encourageant de grandes transformations sociétales et prônant des valeurs alternatives au paradigme capitaliste dominant. Le Manifeste des Tiers-Lieux³⁶, publié en 2013, s'attache à établir une définition précise touchant aux aspects collectifs, spatiaux, professionnels, organisationnels, linguistiques, numériques, de gouvernance, de services, de financement et de prospective. L'année 2015 est ponctuée par de multiples initiatives et d'événements rassemblant des acteurs comme les universités. Le mouvement des tiers-lieux se structure avec, en parallèle, le développement spontané d'espaces intermédiaires, le plus souvent indépendants (*coworking, fablabs, living labs*, etc.). L'ampleur et l'évolution de ce phénomène ont attiré l'attention des autorités étatiques et locales, qui depuis 2018, ont mis en place des politiques dédiées visant à renforcer les dynamiques de développement territorial, notamment dans les zones les plus fragiles. Ainsi, l'État français à travers l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a lancé dès 2019 plusieurs appels à projets comme les « Fabriques

36. https://movilab.org/wiki/Le_manifeste_des_Tiers_Lieux

de Territoires » et les « Manufactures de proximité »³⁷. Ces soutiens se sont accompagnés par la collecte de données statistiques et la création de l'Observatoire des tiers-lieux par France Tiers-Lieux (3 500 recensés en 2023, bien que certains établissements puissent échapper à ces dispositifs de recensement du fait du caractère déclaratif de la démarche).

Ces données quantitatives étant encore récentes, la recherche académique sur les tiers-lieux se concentre le plus souvent sur des études de cas, parfois au détriment d'une approche réflexive pourtant essentielle pour bénéficier d'une vision holistique. Les difficultés à circonscrire le phénomène rendent nécessairement laborieuses les recherches transversales, bien que l'on relève plusieurs états de l'art à visée interdisciplinaire (Scaillerez *et al.*, 2017 ; Liefoghe, 2018). Dans cette perspective, Bohas *et al.* (2017) proposent un état des lieux des définitions des tiers-lieux en évoquant le caractère plastique et protéiforme qu'elles recouvrent. Ces recherches ne franchissent malgré tout que rarement le pas du cloisonnement disciplinaire.

Une autre particularité de la recherche française sur les tiers-lieux vient du fait que le concept est souvent appréhendé de manière plus structurée en raison notamment de l'influence des politiques publiques qui encouragent la création et le développement de ces espaces. Comme nous l'avons évoqué, les tiers-lieux français peuvent bénéficier de soutiens financiers ou institutionnels (Krauss *et al.*, 2024) qui les aident à se pérenniser et à se développer, cette structuration reposant sur un certain nombre de critères, pouvant mener à des labellisations régionales³⁸. En d'autres termes, il semblerait que, dans certains territoires, « n'est pas désigné tiers-lieu qui veut ». Par opposition, à l'étranger, et notamment dans les pays anglo-saxons où l'intervention publique est globalement plus restreinte, le concept de tiers-lieu s'avère plus large, moins codifié. Leur observation y est plus difficile. Les initiatives de tiers-lieux y émergent sans faire l'objet d'une attention particulière des autorités publiques. Elles restent peu articulées aux politiques publiques, qui, du reste, demeurent très limitées (Tremblay *et al.*, 2024 ; CEREMA, 2023 ; Dageville et Stokkink, 2023). La moindre appropriation du vocable tiers-lieu pourrait ainsi induire une plus forte variété dans les types et les modes de fonctionnement.

Une conception académique variable des tiers-lieux

Du point de vue de la recherche académique, pour Saey *et al.* (2015) et Rice (2009), les restaurants et les cafés comme Starbucks sont formellement considérés comme des tiers-lieux, dès qu'il est possible d'y entretenir une « conversation », de se reconnaître et s'appeler par son prénom. À cet égard, Crick (2015) explique com-

37. https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-08/ANCT-DP-TiersLieux-2008_EXE_BD.pdf

38. <https://label-tiers-lieux.grandest.fr>

ment plusieurs organisations se détachent de la conception classique telle qu'elle est définie par Oldenburg, en montrant comment certaines enseignes commerciales l'instrumentalisent à des fins lucratives. Mikunda (2007) et Bethan (2019) estiment, dans une approche orientée vers le marketing, qu'en dehors des tiers-lieux dits traditionnels, il existe des tiers-lieux conçus pour le shopping et contenant une attraction que les consommateurs « doivent voir ». L'expérience client y est alors prégnante. Soutenant une vision très englobante, certains auteurs comme Finlay *et al.* (2019) comptabilisent plusieurs millions de tiers-lieux aux États-Unis en incluant les églises, les clubs sportifs, les salons de coiffure, etc. En France, la situation semble plus contrastée où les lieux à vocation strictement marchande ne sont généralement pas inclus dans les études. L'implication communautaire et l'engagement envers des objectifs sociaux ou culturels explicitement formulés apparaissent en effet comme des critères primordiaux, même s'ils n'empêchent en rien l'échange marchand. Autrement dit, en France, les tiers-lieux restent d'abord perçus comme des lieux qui, au-delà de la simple commodité commerciale, offrent un environnement propice à la collaboration, à l'innovation et à la création de liens sociaux significatifs, ce qui apparaît comme une singularité.

Les tiers-lieux, et après ?

Les communautés en ligne comme tiers-lieux à part entière

Une autre dichotomie qui relève des effets des technologies numériques sur les communautés en ligne souligne la fragilité du concept. Les tiers-lieux virtuels rassemblent des individus partageant en ligne des intérêts communs, leur permettant de converser en dépassant les limites spatiales (et temporelles). Wellman *et al.* (1996) soutiennent que ces communautés créent des liens forts car elles facilitent les contacts fréquents, réciproques et amicaux. Cette virtualité offre la possibilité de rester toujours connecté et freine le délitement de la communauté notamment en cas de mobilité résidentielle. Nul besoin dans ce cas de proximité géographique pour « faire tiers-lieu » (Burret, 2018).

Dans la même optique, une série d'auteurs comme Peachey (2008), Crick (2011) et Delamere (2012) estime qu'il est nécessaire de faire évoluer la conception originelle des tiers-lieux à partir du moment où l'on admet leur possible dématérialisation. Pour Wright (2012), les technologies numériques ont profondément impacté la vision d'Oldenburg. Il propose une critique des caractéristiques fondamentales dans un monde « virtualisé ». Boltuc (2022) avance même que certaines communautés virtuelles peuvent devenir des « quatrièmes espaces » comme une réalité à part entière, avec une intégration de la vie quotidienne dans l'environnement du travail, de la vie, des loisirs et du réseautage. C'est dans cette même perspective interdisciplinaire qu'Hardegger (2022) explore les « quatrièmes lieux » pour mieux

comprendre les communautés numériques. À titre d'exemple, il évoque le jeu en ligne *World of Warcraft* pour illustrer comment les actions des millions de joueurs en ligne se manifestent aussi dans le monde réel à travers des proximités géographiques temporaires (organisation de compétitions, de salons, etc.). Clifton (2022) considère aussi ces « quatrièmes espaces » comme des tiers-lieux virtuels et interroge leur capacité à générer des innovations au sein de communautés évoluant à distance. En somme, les tiers-lieux virtuels répondent aux principaux critères proposés par Oldenburg comme l'interactivité, la stabilité et la responsabilité des membres, l'identité et la communication au sein de la communauté (Markiewicz, 2019) mais invitent à réinterroger le concept.

Les quatrièmes lieux

L'économie de la connaissance, où une grande partie de la croissance économique et de l'emploi résulte d'activités à forte intensité de connaissances, pourrait ainsi donner naissance à une nouvelle catégorie de lieux que Morisson (2019) appelle « quart-lieux » ou *fourth spaces*. Pour ce dernier qui assume vouloir s'affranchir des catégories traditionnelles, il s'agit d'un « arrangement social novateur » favorisant la mise en réseau, la promotion des rencontres et des collaborations, les interactions en face-à-face, ainsi que l'échange de connaissances tacites, tout en intégrant des aspects ludiques et récréatifs. Morisson estime que ces lieux devraient être soutenus par les autorités publiques en raison de leur contribution à l'économie

Catégorie de lieu		Résultat de la combinaison
Premier lieu (maison)	Second lieu (travail)	Coliving space
Second lieu (travail)	Troisième lieu (Tiers-lieu)	Coworking space
Premier lieu (maison)	Troisième lieu (Tiers-lieu)	Comingling space (lieu de brassage)
Premier lieu + Second lieu + Troisième lieu		Fourth place

Tableau 1. Les hybridations de lieux selon Morisson (2019)

de la connaissance, particulièrement dans les zones défavorisées. L'économiste propose des combinaisons inédites de lieux (cf. Tableau 1) en s'appuyant notamment sur l'exemple de Station F à Paris qui intègre la notion de brassage (*comingling*). Ces dernières brouillent les frontières entre dynamiques sociales et privées, de loisirs et de travail, de réseautage et d'interactions sociales (cf. Tableau 1).

Que peut-on apprendre des tiers-lieux 2.0? L'hypermobilité et les loisirs comme changement de paradigme

D'autres auteurs se sont emparés du concept de quatrième lieu dans une visée interdisciplinaire. Sous l'angle des nouveaux modes de vie hypermobiles, des auteurs ont mis en évidence l'existence d'autres lieux hybrides où les néo-nomades évoluent tant en ligne que dans le monde physique (Gourlay *et al.*, 2021). Une caractéristique originale de ces lieux réside donc dans l'importance accordée aux voyages, au tourisme, et aux loisirs. Ils rappellent des espaces qui présentent les spécificités des tiers-lieux avec l'originalité d'accueillir des nomades numériques en provenance d'autres régions, s'installant temporairement pour travailler dans le cadre d'une mobilité résidentielle temporaire. Basés sur la désintermédiation numérique et destinés à des travailleurs mobiles apparemment déterritorialisés, ces lieux pourraient favoriser une sorte de reterritorialisation tout en favorisant une proximité géographique temporaire, instaurant de fait un rapport au milieu local spécifique. Ces « quart-lieux », où convergent des activités mêlant « travail – domicile – tourisme », donnent aussi naissance à de nouvelles pratiques qui stimulent les activités économiques et peuvent renforcer les dynamiques territoriales, notamment en termes d'innovations sociales et de développement des territoires. On observe cependant une certaine ambivalence. Certains de ces territoires, particulièrement attractifs pour nomades numériques, voient leur tissu économique et social se transformer du fait d'un faible ancrage local. En l'absence de régulation, leur installation a lieu au détriment des populations locales (hausse des prix des loyers, fermeture des commerces locaux, etc.). Pour d'autres régions moins favorisées et en déprise démographique et économique, l'accueil de nomades numériques peut constituer une opportunité de développement (Jiwasiddi *et al.*, 2024). Elles mènent dans ce cas des politiques d'accompagnement à la création de ces quart-lieux, atouts essentiels pour l'accueil des nomades numériques.

Le caractère relativement nouveau du phénomène des quart-lieux incite au demeurant à la prudence quant à la nature de leurs effets sur les territoires. La conceptualisation du phénomène devient donc un enjeu essentiel. C'est tout l'objet de nos derniers travaux (Gourlay *et al.*, 2024) qui ont permis de montrer qu'ils se distinguent des tiers-lieux par l'intégration d'une « dimension » supplémentaire représentée dans le schéma 1.

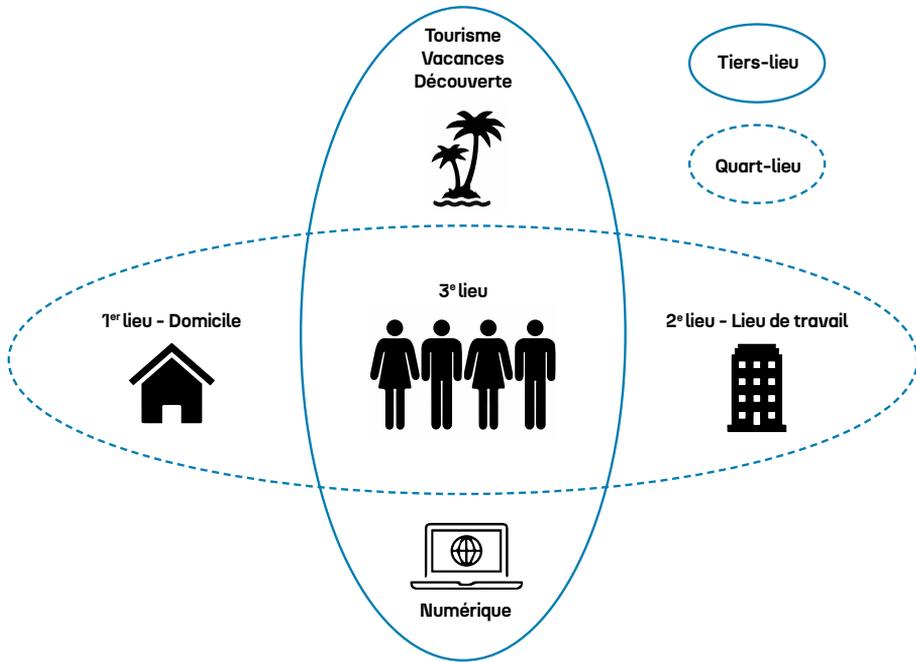


Schéma 1. Les quart-lieux selon Gourlay et al. (2025)

Discussion et conclusion

Le concept de tiers-lieu reste, selon notre analyse de la littérature, polysémique et insaisissable pour diverses raisons. Sa nature émergente et ses définitions multiples recouvrent des réalités différentes qui peuvent lui conférer une certaine opacité, notamment du point de vue des individus non familiarisés avec les domaines des sciences sociales. En outre, la diversité des formes et des structures adoptées par les tiers-lieux complexifie leur identification et leur catégorisation, allant des espaces physiques clairement délimités tels que les cafés ou les centres communautaires, aux entités virtuelles telles que les communautés en ligne ou les réseaux sociaux. Par ailleurs, la faible visibilité des tiers-lieux dans des contextes géographiques ou culturels particuliers peut contribuer à cette imperceptibilité. Dans certaines régions, leur développement limité restreint la conscience collective de leur existence et de leur importance potentielle. De plus, les politiques publiques et les initiatives gouvernementales en faveur des tiers-lieux varient d'un territoire à l'autre, ce qui influence leur visibilité et leur accessibilité pour les membres de la communauté.

Parmi les pistes de recherche futures, des études comparatives internationales entre différents types de tiers-lieux et entre différentes régions géographiques

pourraient fournir des enseignements précieux sur la façon dont est interprété le concept. Il est au demeurant essentiel de poursuivre les efforts visant à clarifier le concept dans un cadre interdisciplinaire, en développant des définitions précises et des cadres conceptuels robustes. Objets en métamorphose permanente, les tiers-lieux reflètent les grandes évolutions de nos sociétés comme l'utilisation massive des outils numériques et le développement des mobilités hybrides (travail, tourisme et loisir), en témoigne l'apparition de nouveaux concepts comme les « quart-lieux » (Morisson, *ibid.* ; Gourlay *et al.*, *ibid.* ; Clifton, 2022).

Enfin, pour la recherche académique, le tiers-lieu constitue un objet catalyseur du dialogue entre disciplines, invitant chacun à sortir de son carcan. C'est ainsi que Morin rappelle « que certaines notions circulent et, souvent, traversent clandestinement les frontières » (1994, p. 3).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Besson, R. (2017). « Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, 34, <<https://journals.openedition.org/tem/4184>>, consulté le 13 décembre 2024.
- Bohas, A., Faure, S. & De Vaujany, F.-X. (2017). « Tiers-lieux & Espaces collaboratifs : Laboratoires et révélateurs des nouvelles pratiques de travail », Note de recherche, RGCS (Research Group on Collaborative Spaces), 30 p.
- Boltuc, P. (2022). « The Fourth Space as Reality », *Proceedings*, 81(1), p. 151.
- Burret, A. (2018). « Refaire le monde en tiers-lieu », *L'observatoire*, 2, p. 50-52.
- CEREMA (2023). « Dynamics of *third place* in Europe. Exploratory Study », <https://www.cerema.fr/system/files/documents/2023/06/tl_europe_cerema_en-1.pdf>, consulté le 13 décembre 2024.
- Crick, A. P. (2011). « New *Third Places* : Opportunities and Challenges », dans Woodside, A. G., *Tourism Sensemaking : Strategies to Give Meaning to Experience (Advances in Culture, Tourism and Hospitality Research, Vol. 5)*, Leeds, Emerald Group Publishing Limited, p. 63-77.
- Delamere, F. M. (2012), « Second Life as a digitally mediated *third place*. Social capital in virtual world communities », dans Crawford G. & Gosling V. K. (dir.), *Online Gaming in Context : The social and cultural significance of online games*, New York, Routledge, p. 236-248.
- Dossou-Yovo, A., Scaillerez A. & Tremblay D.-G. (2019). « Espaces de coworking et culture de collaboration : exploration des facteurs déterminants », dans Tremblay D.-G. & Krauss G. (dir.), *Tiers-lieux : Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de co-working, fablabs, hack labs...*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 157-172.
- Dageville, E. & Stokkink, D. (2023). « Les tiers-lieux en Europe, une analyse comparative », Pour la solidarité – ANCT, 22 p. <https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/ed_2023_tiers-lieux_en_europe.pdf>, consulté en ligne le 20 décembre 2024.
- Finlay, J., Michael Esposito, M., Min Hee, K., Gomez-Lopez, I. & Clarke, P. (2019). « Closure of "*third places*"? Exploring potential consequences for collective health and wellbeing », *Health & place*, 60, p. 102-225.
- Gourlay, F., Mahéo, C., Marinos, C., Pasquer-Jeanne, J. & Petr, C. (2021). « Les nouvelles situations d'intermédiation territoriale : l'exemple des "quart-lieux" périphériques (espaces de coworkation) », *Géographie, Économie, Société*, vol. 23, 1, p. 31-52.
- Gourlay, F., Mahéo, C., Marinos, C. & Pasquer-Jeanne, J. (2024). « Espaces de coworkation et nomades numériques : des objets touristiques non identifiés », *Teoros. Revue de recherche en tourisme*, inPress. <<https://hal.science/hal-04384727>>

- Hardegger, D. (2022). « A First Holistic “4th Space” Concept », *Proceedings*, 81(1). <https://www.mdpi.com/2504-3900/81/1/72>
- Jiwasiddi, A., Schlagwein, D., Cahalane, M., Cecez-Kecmanovic, D., Leong, C. & Ractham, P. (2024). « Digital nomadism as a new part of the visitor economy : The case of the digital nomad capital Chiang Mai, Thailand », *Information Systems Journal*, 34(5).
- Liefooghe, C. (2018). « Le tiers-lieu, objet transitionnel pour un monde en transformation », *L'observatoire*, 2, p. 9-11.
- Markiewicz, E. (2019). « Third Places in the Era of Virtual Communities », *Studia Periegetica*, 4(28), p. 9-21.
- Mikunda, C. (2007). *Brand lands, hot spots & cool spaces : Welcome to the third place and the total marketing experience*, London, Kogan Page, 256 p.
- Morin, E. (1990). « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin interactif du Centre international de recherches et études transdisciplinaires*, 2(2).
- Morisson, A. (2019). « À Typology of Places in the Knowledge Economy : Towards the Fourth Place », dans Calabrò F., Della Spina L. & Bevilacqua C. (dir.), *New Metropolitan Perspectives*, ISHT 2018, Smart Innovation, Systems and Technologies, 100, Springer, Cham., p. 444-451.
- Oldenburg, R. & Brissett D. (1982). « The third place », *Qualitative sociology*, 5(4), p. 265-284.
- Krauss, G., « L'exemple des tiers-lieux du Bade-Wurtemberg : puissance publique à la manœuvre ? », *58^e colloque ASRDLF : Transitions, gouvernance territoriale et solidarités*, juin 2022, Rennes, 17 p.
- Peachey, A. (2008). « First Reflections, Second Life, Third place : Community Building in Virtual Worlds », *Learning in Virtual Environments International Conference*, November 21-22th 2008, p. 246.
- Rice, D. (2009). « Starbucks and the battle for third place », *Editorial Board, Gatton College of Business & Economics*, 31.
- Saey, S. & Fross, K. (2015). « The third place experience in urban and rural coffee shops », *SOFA Undergraduate Research Colloquium (poster)*.
- Scaillerez, A. & Tremblay, D.-G. (2017). « Coworking, fablabs et living labs. État des connaissances sur les tiers lieux », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, 34. <https://journals.openedition.org/tem/4200>, consulté en ligne le 13 décembre 2024.
- Tremblay, D.-G. & Krauss, G. (2024). *The Coworking (R)evolution : Working and living in new territories*, Cheltenham UK, Edward Elgar Publishing, 334 p.
- Wellman, B., Salaff, J., Dimitrova, D., Garton, L., Gulia, M. & Haythornthwaite, C. (1996). « Computer networks as social networks : Collaborative work, telework, and virtual community », *Annual Review of Sociology*, p. 213-238.
- Wright, S. (2012). « From “third place” to “third space” : Everyday political talk in non-political online spaces », *Javnost-the public*, 19(3), p. 5-20.